



Affectations et inscriptions post-3ème

publié le 29/06/2021

Descriptif :

Résultats des affectations post-3ème et inscriptions en lycée

Bonjour,

Nous avons distribué cet après-midi après la dernière épreuve du brevet, les résultats des affectations de vos enfants pour l'an prochain.

Vous devez maintenant aller faire l'inscription dans l'établissement dans lequel il est affecté.

Pour information, les inscriptions au lycée Jean Moulin se font jeudi 1er et vendredi 2 juillet de 16h à 20h.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.